

et des matières nucléaires utilisées à des fins pacifiques, particulièrement entre pays développés et pays en voie de développement. Les besoins dans ce domaine sont nettement plus aigus depuis la montée mondiale des coûts de l'énergie.

Par ailleurs, je me dois de souligner que nous devons également nous assurer que cette coopération ne contribue pas à la prolifération des armes nucléaires ou à la fabrication d'engins nucléaires explosifs à quelque fin que ce soit.

Le danger que présentent les armes nucléaires ne doit pas non plus nous faire oublier la menace croissante provenant de l'utilisation des armes classiques. Il nous faut de toute urgence chercher, à cet égard, des mesures de contrôle ainsi que les moyens de réduire les forces militaires afin de promouvoir la stabilité régionale et la sécurité. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est maintenant terminée et nous attendons des progrès substantiels aux négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale.

Il revient principalement aux grandes puissances militaires de réduire les dangers et les servitudes de la course aux armements. Nous devons cependant reconnaître les diverses contraintes auxquelles elles font face si nous voulons obtenir des accords efficaces sur la limitation des armes et le désarmement. Les progrès de la technologie militaire compliquent souvent l'établissement de terrains d'entente sur les plans technique et militaire et la recherche de moyens satisfaisants de contrôle. Les accords conclus doivent favoriser ou tout au moins être compatibles avec les intérêts des Etats participants au chapitre de la sécurité. Les négociations sur le désarmement sont peu susceptibles de réussir si les conditions politiques ne sont pas propices.

Toutefois, ces contraintes ne condamnent pas cette Assemblée à l'inaction. Ce n'est pas non plus une raison pour accepter les progrès beaucoup trop lents qu'on constate actuellement dans ce secteur. L'Assemblée générale doit continuer de focaliser l'attention internationale sur cette question et doit inciter toutes les parties à l'action dans ce domaine.

#### LE MAINTIEN DE LA PAIX ET LE MOYEN-ORIENT

Si rien n'est venu soulager nos inquiétudes quant aux progrès sur la voie du désarmement, nous pouvons par contre nous réjouir de la récente amélioration des perspectives d'un règlement pacifique au Moyen-Orient.